



Lavaur le 26/06/12

CH LAVAUUR

GAFFE, GARCIMORE DE L'ARS VA NOUS APPLIQUER UN PETIT COUP DE « GEL PRUDENTIEL » !

Compte rendu du CTE du 21/06/12 et du Conseil de Surveillance du 22/06/12

Le « gel prudentiel », voici donc la nouvelle arme sémantique de l'ARS. En clair elle nous fait disparaître de l'argent. Pas sûr qu'avec son gel ça fasse moins mal....

Quasiment le même ordre du jour pour le CTE et le CS. Ce dernier s'est déroulé sans son Président, absent et retenu à Paris nous a-t-on dit. D'après nos informations ce n'était pas à l'Assemblée Nationale...

1- ETAT PREVISIONEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2012

La Direction précise que les taux d'évolutions accordés par l'ARS sont faibles, voir nuls ou même négatifs ! **Nous n'avons que l'embaras du choix dans les mauvais qualificatifs !!**

Les crédits liés au domaine de la santé, partout en France, sont fortement impactés.

Les tarifs relatifs à la si fameuse T2A sont à la baisse. Une autre partie de notre budget, l'enveloppe MIGAC, est plus que « rognée ».

Le budget spécialement dédié à la Psychiatrie (DAF Psy) est lui aussi touché, non pas par la grâce de l'ARS, mais par sa moulinette.

Il est reconduit à l'identique...à l'exception de 11000 euros !!

Contrairement à l'an dernier, le SSR serait sous-doté en 2012, mais cela nous permettrait, d'après la Direction, d'être exonérés d'une mesure nationale d'économie imposée à la Dotation Régionale.

Ben voyons !!!

De façon générale l'ARS demande à la Direction de quasi s'identifier à Madame Soleil et nous lui obéissons. Alors la dite Direction a fait des prévisions...d'activité raisonnables !

Elle rend une copie légèrement « chiffonnée » qui prévoit un résultat déficitaire de 143 000 euros. Mais l'ARS exige un équilibre strict...

Pour rappel notre déficit cumulé était de 2,1 millions d'euros au 31/12/11.

Le Directeur précise qu'il est important de préserver l'équilibre pour préserver l'investissement. Les projets (SSR et Mater) sont conditionnés à cet équilibre. Pour lui, le CH Lavaur n'applique pas une politique de rigueur, mais une politique d'équilibre budgétaire...

Commentaires CGT :

Si ce n'est pas de la rigueur ou de l'austérité ça y ressemble parfois un petit peu !
Surtout quand les demandes à visée sociale, d'amélioration des conditions de travail des agents ou encore celles d'une meilleure prise en charge des patients, sont systématiquement écartées.

Quant à l'ARS, c'est à un numéro de « magie budgétaire », digne de Garcimore, qu'elle se livre régulièrement : « Pas mal, encore raté... » . Raté pour les finances du CH Lavour, ça va de soit.

Les tarifs T2A sont à la baisse : - 0,82 %. Les règles de la T2A sont complexes et viennent souvent minorer les rares et maigres apports.

Mais il y a d'autres effets « Kiss cool ARS » :

Par exemple l'amputation d'une autre partie de notre budget (enveloppe MIGAC).

Cette coupe entraîne des répercussions sur la permanence des soins et les crédits qui marchent avec. L'ARS ne nous finance plus que les astreintes Anesthésie adulte, Gynéco Obs et pédiatrie.

Les financements pour les astreintes Labo et Radio sont « sucrés ».

Résultat des courses, comme il faut maintenir et c'est normal, ces astreintes pour la qualité et la sécurité des soins : c'est pour notre pomme. Le coût de ce mauvais coup de l'ARS est de 32826 euros !

L'ARS nous oblige en plus à proposer un EPRD en équilibre strict. Dans le même temps ses crédits sont une fois accordés une autre fois non reconduits... selon ses humeurs ?

C'est bien de magie dont il s'agit : « tu le vois ton argent, hop le coup d'après, il a disparu... pas mal ! »

Les « jeux d'écriture » sont nombreux et les règles souvent obscures. De l'aveu même de la Direction ces « différences d'écritures rendent les comparaisons complexes voire irréalisables » !!

Concernant les taux d'évolution accordés par l'ARS, nous proposons un autre adjectif : ridicules...

En clair nous avons besoin d'un taux X et l'ARS nous donne beaucoup moins que X et même qu'Y !!!

Nous avons demandé au CTE et au CS quels étaient les taux demandés par la Direction : aucune réponse...Un ange passe !

Enfin cerise sur le gâteau ou croûton d'ail dans le croupion de la volaille, l'ARS nous applique un petit coup de « gel prudentiel ».

Sans doute pour faire passer la cerise...ou le croûton !

Les projets, nécessaires du SSR et de la mater, semblent accompagnés par l'ARS. Mais, cet accompagnement aura un « coût » qu'elle nous fera payer à sa façon.

Pour info l'EPRD, conformément à la réglementation, n'a pas été soumis au vote, ni au CTE ni au CS. En revanche le document de l'ARS relatif à la perte du financement des astreintes Labo et Radio a été proposé au vote du CS. Seule la CGT a voté contre.

2- BILAN SOCIAL 2011

Le DRH a commenté bien tranquillement le bilan social présenté sous une forme légèrement modifié. La CGT bien qu'ayant reçu tardivement ce bilan, a lu avec attention ce document.

Nous avons relevé un certains nombres de points marquants et argumenté notamment sur :

- La baisse même légère des effectifs et des ETP
- Le nombre important de contractuels
- La forte diminution des mises en stage
- La très forte augmentation des délais avant mise en stage

Certaines catégories sont particulièrement touchées par ces délais : Catégorie C administratifs et soignants

- La diminution des promotions de grade
- L'augmentation des demandes de disponibilité et du nombre d'agents ayant quitté l'établissement.

Dans la continuité de nos remarques, la CGT a renouvelé sa demande de mise en œuvre d'une table ronde sociale afin d'aborder un certains nombres de points : durée CDD et CDI, stage, carrière, note, effectifs grèves ; voir lettre sur notre site, rubrique « Démarches CGT ». **Nous avons également demandé au CTE une vague de mise en stage, de titularisation et un effort particulier pour la catégorie C.**

Nous avons demandé que les fiches de travail en sous effectif soient incluses dans le bilan social. A noter une baisse importante de l'absentéisme sur le CH Lavar.

3 – QUESTIONS CGT

a) Point effectif UPC.

Le Directeur a rappelé des éléments développés au CHSCT et surtout remercié les 2 collègues venus témoigner. La CGT les félicite et les remercie également.

Pour la Direction les roulements de Juin, Juillet et Août sont consolidés et trois recrutements vont se faire. D'après le DRH, l'UPC est à 23 ETP infirmiers. Il semble que ce ne soit pas tout à fait le cas, sauf en incluant dans ces 23, des qualifications autres qu'infirmières...

b) Situation du Pech

Le DRH a fait un rappel des faits...connus de tous depuis belle lurette ! La CGT constate que ce service tourne tous les mois avec 3 renforts, 2 hommes et une femme. La problématique s'installe. Le DRH a envoyé un questionnaire dans les autres établissements pour voir ce qui se faisait !! En attendant nous encourageons cette équipe à **venir échanger le mardi 26 juin 2012**, jour de notre réunion relative à ces problèmes.

Le jeudi 28/06/12, le DRH, le DSSI doivent se déplacer au Pech pour une autre réunion. Comme les rois mages, vont-ils arriver les bras chargés ? Peu probable. En revanche avec des pistes ? C'est possible. Comme la mise en service d'AS hommes ou peut être la diminution des effectifs hommes par équipe ?

La CGT pense qu'il faut placer ou replacer le soin et notre fonction soignante au cœur du débat sur les effectifs du Pech et de la Psychiatrie en général. Quels soignants pour quels soins ? Il faut prendre soin des patients en prenant soin des équipes, au Pech comme ailleurs.

c) Organisation du service radiologie

L'équipe attend enfin d'être informée ! Pour l'instant c'est le mystère... Une étude de cette organisation serait entre les mains du DSSI et de l'encadrement. Manque plus que le résultat. Nous avons demandé que les agents concernés soient informés dans les plus brefs délais.

d) Accompagnement des patients hospitalisés sans consentement devant le Juge des Libertés

Ces accompagnements sont réalisés par le Pech. Au regard de leurs problèmes d'effectifs, nous demandons que ces accompagnements cessent. Le juge doit désormais se déplacer, comme c'est possible. Ces démarches posent également question sur le plan éthique. D'après le Directeur des discussions sont en cours avec le Juge.

e) Avancement de grade Caté C adjoint administratif, faisant fonction secrétaire médicale, etc.

Nous avons lancé cette demande au CTE du 5/04/12 et rencontré le DRH le 24/05/12. Notre exigence est simple : l'application des textes qui offre la possibilité à ces agents de changer de grade. Nous attendons les critères et une lisibilité clairement énoncée par le DRH. A ce jour ce n'est pas le cas. Bizarre ?

f) Budget activités thérapeutiques psychiatrie adulte

Nous avons demandé son augmentation. Le Directeur dit l'avoir fait suite à l'ouverture de l'UPC. Nous précisons qu'au final la somme allouée à chaque service est identique et dérisoire. Elle ne correspond pas aux besoins, ceux relatifs à la mise en œuvre des soins relationnels (activités thérapeutiques, séjours thérapeutiques, ateliers, etc.) **Pour information l'enveloppe accordée par l'ARS concernant la Psychiatrie, représente la moitié des recettes du CH Lavour !**

Les sommes redistribuées sur les services et pour les patients sont loin d'être à la hauteur. C'est anormal. **Il serait temps que certains responsables médicaux soient plus incisifs et réclament des moyens.**

4 - CONCLUSIONS

Nous n'avons pas l'intention d'entretenir une querelle stérile, mais nous faisons le constat d'une certaine crispation à l'égard de la CGT de la part du Pdt de la CME. A l'occasion du dernier CS (même chose à la CME), il s'est lancé dans une tirade adressée à la CGT. Il était visiblement fâché tout rouge par le compte rendu du dernier CHSCT.

Cet agacement verbal, peu impressionnant pour les initiés, était dû à un seul mot dans une phrase, peut être mal formulée en tout cas mal interprétée, dans le chapitre relatif à la radio (sur 4 pages de compte-rendu).

Son attitude a surpris d'autres participants du CS. Il est vrai que le ton de cette explication de texte, de cette « fine analyse » de notre document étaient quelque peu en décalage avec le climat général et surtout avec l'ordre du jour. C'est ce que nous avons répondu.

Enfin nous ne saurions que trop conseiller à tous ceux qui s'agacent de se calmer. S'énervé pour si peu n'est pas vraiment bon pour le rythme cardiaque...

Promis juré, la prochaine fois... on recommencera.

Pourvu que ce compte rendu ne provoque pas une crise d'urticaire !!!

CéGéTez-vous et mêlez-vous de votre Hosto !!!

Contactez-nous au: 05.63.83.30.38. Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr